

# Les tarifs Point Vert 2014

## A) Les tarifs Point Vert par matériau en EUR / kg

Code	Matériaux	Tarifs en EUR / kg hors TVA
001	Verre	0,0227
002	Papier - carton (> 85%)	0,0167
003	Acier (> 50%)	0,0467
004	Aluminium (>50% et > 50µ)	0,0371
005	Bouteilles et flacons en PET (et bouchons en PET) *	0,1064
007	Bouteilles et flacons en HDPE (et bouchons en HDPE)	0,1064
008	Cartons à boissons	0,2255

### Autres valorisables

011	Plastiques	0,2593
012	Emballages complexes, dont le matériau majoritaire est le papier-carton	0,2593
013	Emballages complexes • Aluminium < 50µ • Acier < 50% mais majoritaire, < 50µ	0,2593
014	Emballages complexes, dont le matériau majoritaire est le plastique	0,2593
016	Autres matériaux (bois, textile, ...)	0,2593

### Autres non-valorisables

017	Emballages complexes, dont le matériau majoritaire est le verre	0,4084
018	Emballages complexes • Aluminium < 50% mais majoritaire, > 50µ • Acier < 50% mais majoritaire, > 50µ	0,4084
019	Autres matériaux (porcelaine, céramique, ...)	0,4084

\* Le tarif PET s'applique aux bouteilles et flacons en PET transparent et en outre incolore, vert ou bleu, ainsi qu'aux bouchons en PET.

- › Nous attendons votre déclaration en ligne via FostPack ou ePack pour le 28 février.
- › Visitez notre site pour les adhérents [www.eFost.be](http://www.eFost.be). Vous y trouverez des rapports sur mesure, les fiches d'information, les formulaires de déclaration et d'autres informations pratiques.

## B) Les tarifs pour la déclaration forfaitaire

Groupes de familles de produits	Codes familles de produits	Contribution forfaitaire par unité de consommation, en EUR hors TVA
Alimentation	A1-A11	0,0035
Boissons 1 : Sodas, colas, limonades, jus de fruits et de légumes, sirops, lait, eaux, bières Boissons 2 : Vins, champagnes, alcools, apéritifs Boissons en emballage réutilisable	B1-B4, B7 B5, B6 B10-B70	0,0033 0,0130 0,0000
Produits de nettoyage et d'entretien (accessoires incl.)	C1, C2	0,0072
Soins du corps (soins des cheveux, du corps, des dents, échantillons et accessoires incl.)	D1-D3	0,0038
Produits pharmaceutiques	E1	0,0034
Articles de jardin (produits et outils de jardin)	F1, F2	0,0088
Bricolage 1 : Colles, peintures, vernis et produits assimilés Bricolage 2 : Divers (outillage incl.)	G2, G3 G1, G4	0,0226 0,0023
Vêtements, chaussures, textile et accessoires	H1	0,0031
Electro 1 : Gros appareils électroménagers (TV, Hifi incl.) Electro 2 : Petits appareils électroménagers (radio, téléphone incl.) Electro 3 : Accessoires pour électroménager (lampes, piles)	I1 I2 I3	0,0803 0,0129 0,0020
Aménagement d'intérieur 1 : Ustensiles de cuisine, de table et d'intérieur Aménagement d'intérieur 2 : Meubles d'intérieur et d'extérieur Aménagement d'intérieur 3 : Eclairage	J1 J2 J3	0,0023 0,0339 0,0027
Animaux	K1	0,0020
Tabac (briquets et autres combustibles incl.)	Z1, Z5	0,0006
Autres	Z2-Z4, Z6-Z9	0,0011

### Déclaration des emballages de service

Pour votre déclaration des emballages de services, vous pouvez utiliser la déclaration détaillée ou la déclaration simplifiée pour les emballages de services. Vous trouverez toutes les informations et documentations nécessaires sur [www.efost.be](http://www.efost.be). Cette déclaration est également possible via FostPack.

Remarque : les tarifs repris dans ces tableaux, comportent quatre chiffres derrière la virgule. Dans le calcul de la facturation, les tarifs comportent 6 chiffres derrière la virgule. Il est donc bien possible que certaines petites différences d'arrondis se présentent lorsque vous calculez vous-même votre contribution.

### > Vos correspondants chez Fost Plus

Fost Plus se tient naturellement à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Vous pouvez vous adresser aux différents services en fonction de la question ou du problème spécifique qui vous préoccupe.

#### Général

Avenue des Olympiades 2, 1140 Bruxelles • T +32 2 775 03 50  
F +32 2 771 16 96 • [fostplus@fostplus.be](mailto:fostplus@fostplus.be) • [www.fostplus.be](http://www.fostplus.be)

#### Service Comptabilité

Vous pouvez vous adresser à ce service pour toute question ou tout problème se rapportant au paiement des factures.

T +32 2 775 05 62 • F +32 2 771 16 96 • [accountancy@fostplus.be](mailto:accountancy@fostplus.be)

### Service Business Administration

Ce service peut vous aider pour toute question ou tout problème concernant le Point Vert, l'adhésion à Fost Plus, l'établissement d'une déclaration, FostPack, ePack ou le contenu des factures.

T +32 2 775 03 58 • F +32 2 771 16 96  
[business.administration@fostplus.be](mailto:business.administration@fostplus.be)

Édité par Fost Plus a.s.b.l. • Organisme agréé pour les déchets d'emballages ménagers • Editeur responsable : Johan Goossens

Bestaat ook in het Nederlands • Imprimé sur papier recyclé